

DROIT DU TRAVAIL
DROIT DES SOCIÉTÉS
CRÉATION ET TRANSMISSION
D'ENTREPRISE
FISCALITÉ ET PATRIMOINE
DROIT DES CONTRATS
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
RÉSOLUTION AMIABLE DES LITIGES
CONTENTIEUX DES AFFAIRES
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
DROIT PUBLIC
FORMATION
ENVIRONNEMENT
COMMERCE INTERNATIONAL

AVOCATS ASSOCIÉS

Corine ANDRIEUX
Nathalie BAILLY
Frédéric BLAISE
Maryline BUHL
Alexia CADIX
Armin CHEVAL
Olivier COLNAT
Thibaut CUNY
Catherine EDELENYI
Cyrille GUENIOT
Charlène MANGIN
Hervé MONTAUT
Anny MORLOT
Mickael MUNIN
Dominique PIERSON
Philippe SESTER

AVOCATS

Pauline BARREAU
Anne CHARLIQUART
Géraldine EMONET
Cécile GEORGEON
Brigitte JAMIN
Vincent LARRORY
Véronique LEMERCIER-HENNON
Philippe LHUILLIER
Alice MARCHAL
Audrey REMY

AVOCATS SENIOR COUNSEL

Jacques BROUILLET
Claude NOEL

MEMBRES DU GIE GROUPE ACD

Bruno BERKROUBER
Nicole GUERBERT
Séverine VALENT
Olivier VILLETTE

AVOCATS HONORAIRES

Didier-François APOSTOLO
Catherine CLOQUET
Robert COLAS
Pierre-Jean GUARDIOLLE
Christian RENY



I – LOIS ET REGLEMENTATION

- L'allocation de rentrée scolaire (ARS) sera versée mi-août. Le figaro du 2/8 Entre 379,31 et 404,28 € selon l'âge de 6 ans à 18 ans
Versée automatiquement pour les bénéficiaires d'une prestation, sinon accès sur le formulaire de la CAF le figaro 2/8
- Loi sur le pass sanitaire du 5/8. Et obligation vaccinale LS 10/8 et 12/8
Il n'est pas nécessaire d'inclure ces règles dans le RI car il s'agit d'obligations légales. Plus une précision du ministère : le pass n'est pas nécessaire pour rencontrer le médecin du travail...
- Pass sanitaire : quel est le rôle de l'inspecteur du travail une note de la DGT du 11/8. LS 26/8
- -QUESTIONS REPONSES DU MINISTERE DU 18/8 et du 20/8 sur l'obligation vaccinale LS du 24/8.
 - L'employeur peut imposer le télétravail jusqu'au 15/11 à un salarié qui refuse de se faire vacciner.
 - Liste des personnes soumises à l'obligation de se faire vacciner
 - Le contrat de travail peut être suspendu par tous moyens dont LRAR.
 - Modalités de contrôle du pass
- Visite médicale obligatoire avant le départ en retraite à compter du 1/10 pour les salariés ayant bénéficié d'un suivi individuel renforcé. Décret du 9/8. LS du 17/8
- - Kit pédagogique sur le handicap mis en ligne par le gouvernement le 9/8. LS 16/8
- -QUIZ N° 3 sur la prévention du Covid LS16/8.
- QUIZ N° 4 testez vos connaissances. LS 23/8
- Loi sur le harcèlement et les propos sexistes. Une nouvelle définition proposée par le code du travail. Flash du 16/8
- Le poids des 5 organisations syndicales selon un arrêté du 28/7 publié le 6/8. LS du 24/8
 - CFTD=31,5% peut donc signer seule un ANI sauf opposition de syndicats représentant 50%
 - CGT=20,59
 - FO =17,61%.
 - CGC =13,77

○ CFTC =11%.

- La prime PREPA 2021 pourra être réglée jusqu'au 31/3/2022
- Ticket restaurant le plafond de 38 euros est maintenu jusqu'au 28/2/22
- -LOI DE LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE DU 22/8. LS 26/8
- -aide au paiement des cotisations décret du 19/8. LS du 26/8.
- Les délais de prescription en droit du travail : dans une série d'arrêts la Cour de cassation clarifie ces règles parfois confuses. Revue fiduciaire citée par une note ACD du 24/8
- -les entreprises peuvent rembourser volontairement les allocations d'AP (chômage partiel). Q/R du ministère du 26/8. LS Du 1/9
- Contrôle des accords d'épargne salariale. Décret du 27/8. LS du 1/9
- -deux nouvelles amendes forfaitaires délictuelles (AFD) vont être expérimentées à partir du mois d'octobre dans certaines villes : l'occupation illicite d'une partie commune dans un immeuble collectif. /l'installation illicite sur le terrain d'autrui. Le Figaro 3/9

II - JURISPRUDENCE RELATIONS INDIVIDUELLES.

- À propos de l'affaire Kerviel/Société générale la cour de cassation dans son arrêt du 14/3 estime que les carences du système de contrôle interne n'atténuent pas la gravité de la faute du salarié (légitime licencié pour faute grave) ... mais diminue le droit de l'employeur à réparation au pénal. LS 27/4
- -clause de non-concurrence d'application mondiale ? l'absence de délimitation plus précise la rend inopposable cass soc 8/4/21. No 18/22 097. LS du 25 mai.
- -le salarié ne peut renoncer à ses congés de fractionnement dans son contrat de travail. Cass soc 5/5/21. No 20 14 390. LS du 25/5
- FAUTE INEXCUSABLE ? La jurisprudence multiplie les exemples permettant au salarié d'engager la responsabilité de l'employeur et d'obtenir ainsi une indemnisation plus complète de ses préjudices, bien au-delà des forfaits prévus pour un accident du travail ou maladie professionnelle. Cf Chronique publiée par la jurisprudence sociale Lamy du 5/avril
- Une mise à pied conservatoire doit être suivie immédiatement par la procédure de licenciement. Un délai de 7 jours ne peut être justifié que par la nécessité d'une enquête Cass soc 14/4/21. No 2012 920.
- -une promotion n'implique pas obligatoirement une augmentation de salaire ? certes ! Mais à vérifier le principe d'égalité de traitement Cass 5 mai 21 No 19-22 299. LS 1/6

- Le principe d'égalité ne permet pas de revendiquer un avantage issu d'une transaction conclue avec d'autres salariés, ne serait-ce que parce que la transaction suppose des concessions réciproques qui ne sont pas équivalentes cass soc 12/5/21 No 20 10 796. LS 27/5
- Les conditions pour interdire le port du voile
Cass soc 19/4/21. No 19 24 079. LS 10/8
- L salarié au volant. LS 13/8
- Le salarié transféré dans la société absorbante et qui a été privé des mesures d'un PSE peut réclamer une indemnité. Cass soc 14/4/21 No 19 19 050. LS 17/8.
- La faute inexcusable de l'employeur est de plein droit s'il a été averti du risque (une lettre de menace reçue par le salarié.) Cass 2eme civ 8/7/21 No 19 25 550 -

III - RELATIONS COLLECTIVES.

- Une modification du document unique n'implique pas la consultation du CHSCT. Celui-ci peut cependant formuler des observations lorsqu'il a eu connaissance de ces modifications. Cass Soc 12/5/21 No 20 17 288. LS 1/6.
- Un code déontologique peut constituer une adjonction au Règlement intérieur. ...s'il a fait l'objet des procédures de consultation et de dépôt...Cass soc 5/5/21 No 19 25 699 j'ajouterais même que c'est nécessaire ...comme pour les diverses « chartes » qui se multiplient (éthiques ou autres) dès lors qu'on veut les rendre opposables aux salariés !
- Restauration du pouvoir judiciaire pour requalifier un avis médical d'inaptitude depuis la loi du 8/8/2016 il est possible de saisir le conseil des prud'hommes et non plus seulement le médecin du travail cass soc 24 mars 21 SS Lamy 24 mai 21
- Après la cour de cass en mars 2020, la Cour d'appel de Paris reconnaît le statut de salarié pour un chauffeur UBER en faisant valoir « l'adhésion à un service organisé » et « le pouvoir de contrôle de Uber sur la prestation » CA Paris 12 MAI. No18/02660. LS 21/5
- JP sur la négociation égalité H/F et expertise du CSE Cass soc 14/4/21 No 11 23 580. LS du 24/8
- Mieux intégrer les handicapés accord du 21/3 chez ENDIS. LS du 26/8
- Consultation obligatoire du CSE en cas de changement de carburant dans une société de fret, car cela entraîne de nouvelles obligations... ! Cass soc 7/7/21 No 19 15 348. LS DU 25/8

Jacques Brouillet

Avocat

07 88 03 21 63

